

Mairie d

ARRONDISSEMENT de

Du *an mil huit cent trente-neuf*, à *heure du*
 ACTE DE DÉCÈS d
 le d à heure du décédé
 d profession
 N°
 département d âgé d ans, né à
 fil d domicilié à

et d

Sur la déclaration à moi faite par
 âgé de ans, profession d domicilié à
 qui a dit être d défunt et par
 âgé de ans, profession d
 domicilié à qui a dit être d défunt
 Et ont, les déclarans,
 CONSTATÉ, suivant la loi, par moi
 remplissant les fonctions d'Officier public; et
 lecture du présent acte a été donnée aux déclarans.

Mairie d

ARRONDISSEMENT de

Du *an mil huit cent trente-neuf*, à *heure du*
 ACTE DE DÉCÈS d
 le d à heure du décédé
 d profession
 N°
 département d âgé d ans, né à
 fil d domicilié à

et d

Sur la déclaration à moi faite par
 âgé de ans, profession d domicilié à
 qui a dit être d défunt et par
 âgé de ans, profession d
 domicilié à qui a dit être de défunt
 Et ont, les déclarans,
 CONSTATÉ, suivant la loi, par moi
 remplissant les fonctions d'Officier public; et
 lecture du présent acte a été donnée aux déclarans.

Mairie d

ARRONDISSEMENT de

Du *an mil huit cent trente-neuf*, à *heure du*
 ACTE DE DÉCÈS d
 le d à heure du décédé
 d profession
 N°
 département d âgé d ans, né à
 fil d domicilié à

et d

Sur la déclaration à moi faite par
 âgé de ans, profession d domicilié à
 qui a dit être d défunt et par
 âgé de ans, profession d
 domicilié à qui a dit être d défunt
 Et ont, les déclarans,
 CONSTATÉ, suivant la loi, par moi
 remplissant les fonctions d'Officier public; et
 lecture du présent acte a été donnée aux déclarans.

Mairie d

ARRONDISSEMENT de

Du *an mil huit cent trente-neuf*, à *heure du*
 ACTE DE DÉCÈS d
 le d à heure du décédé
 d profession
 N°
 département d âgé d ans, né à
 fil d domicilié à

et d

Sur la déclaration à moi faite par
 âgé de ans, profession d domicilié à
 qui a dit être d défunt et par
 âgé de ans, profession d
 domicilié à qui a dit être de défunt.
 Et ont, les déclarans,
 CONSTATÉ, suivant la loi, par moi
 remplissant les fonctions d'Officier public; et
 lecture du présent acte a été donnée aux déclarans.